

François ASENSI votre député s'adresse au ministre des Transports

Galères sur le RER B

“ Ça suffit ! ”



" Depuis plusieurs semaines, une partie des trains du RER B est immobilisée. Leur rénovation dans le cadre de la modernisation de la ligne a, en effet, révélé des traces d'amiante. La circulation est fortement perturbée sans qu'aucune solution satisfaisante ne soit en vue.

Je me suis adressé au ministre des Transports pour que le gouvernement assume enfin ses responsabilités : dépêcher de nouvelles rames sur le RER B et faire la lumière sur les conséquences sanitaires de la découverte d'amiante."



François ASENSI
Député de Seine-Saint-Denis
Sevran-Tremblay-Villepinte

Le 10 novembre 2011

À Mme KOSCIUSKO-MORIZET
Ministre des transports
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

”

Madame la ministre,

Pour avoir emprunté une nouvelle fois le RER B chaque matin de cette semaine en me rendant à l'Assemblée nationale, je tenais à vous alerter solennement de la dégradation de la circulation sur cette ligne de transport, aggravée depuis la découverte d'amiante dans certaines rames.

Insupportable, le mot n'est pas assez fort pour qualifier la réalité que vivent chaque jour les habitants de Seine-Saint-Denis prenant ce moyen de transport pour se rendre à leur travail, sur leur lieu d'études ou voir leurs proches. Lors de mes trajets, j'ai partagé leur exaspération.

La galère des transports n'est pas qu'une formule pour les habitants de notre secteur de la Seine-Saint-Denis. Elle a des conséquences palpables, parfois terribles. Certains salariés subissent de fortes pressions de la part de leur employeur, qui tolèrent mal les retards fréquents. D'autres ont du mal à trouver un emploi, ou ont connu un licenciement. La ligne B agit parfois comme une véritable discrimination à l'embauche.

Tous sont fatigués de ces journées qui commencent dans le stress d'arriver en retard au travail, et s'achèvent dans l'incertitude, celle de ne pas savoir s'ils seront à l'heure pour aller chercher leur enfant à l'école.

A la galère quotidienne qu'ils vivaient déjà sur cette ligne (retards systématiques, avaries matérielles, rames bondées) s'ajoutent depuis quelques semaines de nombreuses suppressions de trains.

Les 8 et 9 novembre, la circulation du RER B a été partiellement paralysée. Sur la branche Sud de cette ligne (RATP), les conducteurs ont fait valoir leur droit de retrait suite à la découverte d'amiante dans certaines rames. Dès juin dernier, la suspicion de poussière d'amiante avait été soulevée. Elle serait provoquée par le ponçage des sols effectué dans le cadre de la rénovation des anciennes rames MI79, datant de 1981.

Pour les conducteurs, agents de maintenance et personnel travaillant sur le RER B, cette révélation est très préoccupante pour leur santé, en l'absence d'informations précises sur leur exposition.

Les conséquences sont désastreuses pour les usagers. L'ensemble des rames déjà rénovées est immobilisé au garage, en attente d'un plan de désamiantage validé par l'inspection du travail. Actuellement, près d'un train sur quatre serait à l'arrêt.

L'achèvement de la rénovation dans le cadre du schéma RER B Nord +, prévu pour fin 2012, s'éloigne fortement, et avec lui la perspective d'une amélioration du service. Que va-t-il advenir en effet des rames non encore rénovées ? Le retard pris sera forcément considérable. Je crains une situation critique dans les mois à venir, et je souhaiterais connaître les solutions à l'étude pour y remédier.

Il y a urgence, Monsieur le ministre des Transports.

L'État et les opérateurs SNCF/RATP en charge des trains, en coordination avec le STIF, doivent prendre leurs responsabilités et investir massivement pour améliorer le quotidien des 900 000 passagers qui voyagent chaque jour sur la ligne B.


Dans l'immédiat, des rames doivent être dépêchées pour venir compenser les suppressions de train actuelles. Le matériel roulant doit être progressivement et intégralement renouvelé. La simple rénovation des anciennes rames n'est pas suffisante. Les récents incidents en ont montré toutes les limites. Aujourd'hui, c'est l'achat de rames neuves à double étage, comme sur le RER A, qui doit être à l'ordre du jour.

Les usagers de la ligne B ne peuvent pas attendre l'entrée en service du nouveau réseau du Grand Paris en 2025. L'amélioration immédiate du réseau existant est une priorité absolue. Aussi, je vous demande, M. le ministre, de bien vouloir engager les investissements nécessaires.

Outre l'accélération du remplacement de rames en bout de course, le doublement du tunnel Châtelet-Gare du Nord s'impose comme une évidence. Avec 28 trains par heure sur 3 kilomètres, ce tronçon est le plus chargé d'Europe. Cet aménagement, estimé entre 500 millions et 2 milliards d'euros, a longtemps été présenté comme trop coûteux. Pourtant, 32 milliards d'euros ont été débloqués pour le financement du réseau de transports du Grand Paris.

Enfin, toute la lumière doit bien sûr être faite quant aux risques liés à la présence d'amiante dans les rames. Les communiqués de la RATP et de la SNCF se bornent à évoquer un « problème de maintenance » ou un « problème particulièrement délicat ». L'absence d'une information publique claire sur ce sujet n'est pas admissible. Si ces risques sont avérés, je vous demande de bien vouloir tout mettre en œuvre pour enrayer le problème dans les plus brefs délais et assurer la prise en charge des personnels exposés.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la ministre, à l'expression de ma haute considération.»



François Asensi

Député de Seine-Saint-Denis
Président de Terres de France
Maire de Tremblay-en-France